

PRIX 2024 HISTOIRE 2.0



Règlement | Prix Histoire 2.0

Histoire de Lire, en partenariat avec l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne et la Caisse d'Épargne Île-de-France récompensent les passeurs digitaux d'Histoire

I - Qui est invité à participer ?

Ce concours est ouvert à tous les vidéastes qui animent une chaîne YouTube, un compte Instagram ou TikTok et publient régulièrement des vidéos sur des sujets d'histoire ou d'autres disciplines envisagées dans une perspective historique.

II - Dates et sélections

La vidéo doit être envoyée avant le 1er octobre 2024 minuit au contact suivant : emallein@histoiredelire.fr

Six vidéos seront sélectionnées pour participer au Prix du Format Court et six pour participer au Prix du Format Long.

Le public pourra voter en ligne sur le site *d'Histoire de Lire* du 1er au 18 novembre 2024 pour sélectionner le ou la lauréate du Prix du Format Court.

Le jury se réunira le vendredi 22 novembre pour délibérer et choisir son lauréat ou sa lauréate du Prix du Format Long.

III - Pour participer

Votre vidéo doit traiter d'Histoire ou d'une autre discipline envisagée dans une perspective historique. Votre vidéo doit avoir été postée sur YouTube, Instagram ou TikTok entre le 1er septembre 2023 et le 31 août 2024.

Votre vidéo doit être envoyée via un lien YouTube, Instagram ou TikTok.

Votre vidéo doit être en langue française.

Pour concourir au Prix du Format Court, votre vidéo doit avoir été postée sur une plateforme publique (Instagram, TikTok ou YouTube) et durer maximum 10 minutes.

Pour concourir au Prix du Format Long, votre vidéo doit avoir été postée sur une plateforme publique (YouTube) et durer plus de dix minutes.

Vous devez être présent lors de la cérémonie officielle de remise des prix le vendredi 22 novembre à 20h à Versailles.

En cas de candidature pour chacun des prix, les vidéos doivent traiter de deux sujets différents, et ne pas être la retranscription d'une production en deux différents formats. Il vous est demandé de remplir une fiche d'inscription par vidéo.

Chaque candidat est prié de joindre à sa candidature une note d'intention de quelques lignes (10 lignes maximum) pour éclairer le jury sur sa démarche.

Merci de renseigner et joindre à votre candidature le formulaire d'inscription disponible sur le site histoiredelire.fr dans l'onglet Prix de l'Histoire 2.0

IV - Les critères de sélection

Une attention toute particulière sera portée à la **rigueur scientifique** du contenu proposé.

Veillez à bien citer vos sources dans la vidéo ou en barre d'info lorsque cela est possible.

Nous serons également attentifs à l'**originalité du sujet ou de l'approche choisie**. Les candidats sont invités à explorer leur créativité.

Ce Prix se veut résolument **grand public**. Ce critère sera déterminant dans la prise de décision du jury. Les candidatures qui proposeront des **solutions d'accessibilité** (sous-titrage, etc.) seront valorisées.

Pour le Prix du Format Long : le jury est composé d'historiens, de journalistes, de vidéastes...

Pour le Prix du Format Court : un vote par personne est autorisé.

V- Les dotations à gagner

Le Prix du Format Court remportera 1500 €, dotation de l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne et la Caisse d'Épargne Île-de-France.

Le Prix du Format Long recevra un chèque de 3000€, dotation de l'Association pour l'Histoire des Caisses d'Épargne et la Caisse d'Épargne Île-de-France.

VI - Remise des Prix

Une grande soirée de remise des Prix aura lieu le **vendredi 22 novembre**, veille du salon *Histoire de Lire*. Les frais de transport et d'hébergement des 12 nommés seront pris en charge pour leur permettre de participer à cette soirée et au salon *Histoire de Lire* tout le week-end.

VII - Communication et diffusion

Pour communiquer sur ce Prix, une petite vidéo « 30 secondes pour convaincre » sera demandée à chacun des douze vidéastes sélectionnés. Ces vidéos seront diffusées sur les réseaux sociaux pour présenter votre candidature au public.

Lors de la soirée «Prix de l'Histoire 2.0» des extraits des vidéos sélectionnées seront projetés. Les douze vidéastes nommés seront invités à participer à une table ronde autour de la vulgarisation historique sur les réseaux sociaux en présence du public. Cet échange sera suivi de la remise des Prix.

La soirée se terminera par une rencontre avec le public autour d'un verre.

VIII – L'Histoire 2.0 au Salon

Les nommés seront invités à participer au salon *Histoire de Lire* les 23 et 24 novembre 2024 à Versailles lors d'interventions prévues et annoncées dans la programmation du salon, sous la forme d'échanges interactifs avec le public. Ce salon attend près de 20 000 visiteurs, passionnés d'Histoire.